
Adresse de la société populaire de Pont-Croix (Finistère), lors de la séance du 2 brumaire an III (23 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Pont-Croix (Finistère), lors de la séance du 2 brumaire an III (23 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIX - Du 18 vendémiaire au 2 brumaire an III (9 au 23 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1995. pp. 370-371;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1995_num_99_1_17945_t1_0370_0000_3

Fichier pdf généré le 07/10/2019

pour arriver au port du salut, ou vous avés juré de la conduire.

Nulle expression ne peut rendre les sentiments dont nous avons été pénétrés à la lecture de votre adresse au peuple français qui lui annonce le retour de la justice, l'agonie du crime et le désespoir des scélérats.

Il est donc vrai que la justice protégera l'innocence et la vertu, que son glaive exterminera les ennemis de la patrie et les siens, que le règne de la tyrannie et des tyrans est fini, et que les égorgeurs et les fripons ne vandaliseront plus impunément la république.

Heureux auspices! astre favorable qui commence à luire sur nous après avoir dissipé les ombres de la mort dont nous étions environnés; le calme succède enfin à la tempête, et la terreur devient le partage exclusif des méchants.

C'étoit peu pour eux d'avoir fait proclamer la minorité de la vertu sur la terre par leur infame chef, il falloit encore pour assouvir ces tigres à figure humaine l'anéantir, s'il eût été possible, sous prétexte de révolution.

Tout étoit disposé pour cela, on s'efforçoit d'éteindre partout le flambeau des sciences, de corrompre la morale publique, de détruire les éléments du juste et du vrai, d'ériger en vertu tous les crimes, de fomenter les haines, de susciter les partis, d'anéantir l'agriculture et le commerce, de désespérer l'industrie, de diviser enfin le peuple avec lui même, et ses représentants d'entre eux.

Fatale conjuration qui étouffoit la république dans son berceau, qui auroit rendu le premier peuple de l'europe l'opprobre de ses voisins, et la proie du premier usurpateur! Quelle main propice a arrêté tes rapides et funestes progrès! hélas! malgré nos glorieux succès sur les ennemis extérieurs, nous étions livrés à des fureurs intestines; libres et vainqueurs au dehors nous restions opprimés et vaincus au dedans.

Voilà, citoyens représentans, ce que la vertu comprimée par le vice, voilà ce que la majorité des citoyens frappée de terreur et réduite au silence par une minorité factieuse, voilà ce que le peuple tiré de l'état de stupeur où il étoit réduit ose maintenant penser et dire.

Nous savons que le premier trône de l'univers ne pouvoit s'écrouler qu'avec une horrible secousse, nous savons que cet arbre antique devoit écraser par sa chute une foule d'arbustes qui croissoient sous son ombre et en porter au loin l'épouvantable fracas, nous savons enfin que les orages ne sont rien pourvu que l'on échappe au naufrage.

Mais vous connoissés actuellement, citoyens représentans, tous les écueils et les dangers qui menacent le vaisseau de l'état, forts de la volonté générale de vingt trois millions d'hommes libres, qui forment autour de vous un rempart formidable, dirigés la marche d'une main ferme et courageuse, jusqu'au moment où le genre humain goûtera les douceurs de la fraternité dans le pacte d'union et de liberté qui terminera la guerre actuelle avec les tyrans coalisés, par la paix universelle des peuples entre eux.

Que l'union la plus intime règne donc parmi vous, et désespère nos ennemis, en voyant que

nul obstacle ne retarde plus vos travaux, qui doivent assurer la gloire et la prospérité de la république.

Vos principes ont toujours été et seront toujours les nôtres, nul homme, nulle réputation ne nous importeront jamais, vous êtes notre unique centre, et notre point de ralliement, nous ne connoissons que la Convention et ses loix.

Périssent les traitres, les tyrans, les hommes de sang et de carnage!

Vive la Convention, vive la justice, la vertu, la probité, vive la République une et indivisible.

VAIGNEDROYE, *président*,
LAFONTAINE, *secrétaire*
et une page de signatures.

h

[*La société républicaine et populaire de Pont-Croix, département du Finistère, à la Convention nationale, du 4 vendémiaire an III*] (72)

Liberté Egalité

Citoyens représentans,

Il n'est que trop vrai : un cri d'indignation se fait entendre sur tous les points de la République; c'est celui du Peuple outragé par les crimes qui se renouvellent tous les jours contre la représentation nationale; à peine a-t-elle échappé aux fureurs de la tyrannie qu'elle a encore à braver les poignards des assassins; mais tous les assassins périront et la Convention restera; elle restera pour consolider l'indépendance du Peuple français par la victoire, et sa liberté par son bonheur. En vain des scélérats qui n'ont suivis la Révolution que comme des oiseaux de proie, qui ne parloient que de patriotisme et qui massacroient tous les patriotes; qui se vantoient sans cesse de leur fidélité, et n'ont été fidèles qu'à la tyrannie, qui flattoient les défenseurs de la Patrie en égorgeant impitoyablement leurs familles, trament-ils dans les ténèbres de nouveaux assassinats. Dût-elle compter encore d'illustres victimes, la liberté ne périra pas; vous l'avez sauvée de la rage de tous les tyrans, vous ne la laisserez pas détruire par quelques misérables débris de l'armée de Robespierre, qui ayant mis le comble à tous les forfaits, n'ont plus d'autre ressource que l'audace, d'autres moyens que l'intrigue et l'impuissance, et qui ont le front de se mettre à la place du Peuple, tandis qu'ils ne sont du genre humain que l'opprobre et la lie : la Révolution se fait pour tout le Peuple; continuez de la faire avec lui, vous la ferez avec une masse inébranlable, vous la ferez sans convulsion; le règne de la justice et des vertus renaitra, et avec elle le respect des personnes et des propriétés et cette confiance qui est la garantie du gouvernement et la source de sa prospérité;

frappez donc sans pitié l'aristocratie et les factions; frappez au coeur l'intrigue qui est depuis quatre ans la cause de tous nos maux. Que la représentation nationale soit une et respectée; que tout ce qui tendroit à l'outrager ou à la rivaliser, rentre aussitôt dans le néant.

Que l'agriculture oubliée et le commerce partout avili, recouvrant enfin l'estime et tous les talents proscrits par la conjuration, absorbent, par une utile activité, de dangereux ressentiments; ils calmeront cette multitude d'esprits aigris par les malheurs et l'injustice; ils courront à l'envi à réparer nos maux, prépareront à la liberté des trésors inépuisables, et il ne restera d'autre passion que celle de sauver la République. Pour nous nous ne reconnoissons d'autre centre que la Convention nationale, d'autre affiliation que celle que doivent avoir avec elle, et avec elle seule, les vrais amis de la liberté.

LE BERRE, *président*,
LEBRETON, LÉLEAL, *secrétaires*.

i

[*Le comité révolutionnaire du Havre-Marat, ci-devant Havre-de-Grâce, Seine-Inférieure, à la Convention nationale, du 12 vendémiaire an III*] (73)

Liberté Egalité

Citoyens représentants,

La vertu n'est plus un vain mot qui serve de masque aux scélérats; elle va fixer désormais les destinées de la France.

La Convention nationale, longtemps abusée, connoit les vrais amis de la liberté, et met en eux la confiance. Les intrigants peu à peu démasqués de toutes parts ne siégeront plus dans les places où le Peuple ne les conservoit que par la terreur. La vérité a déchiré le voile du crime...

Qu'ils tremblent ceux qui voudroient encore se soutenir sur les débris de la renommée mensongère des Robespierre. Qu'ils tremblent ces soidisant patriotes qui se disent aujourd'hui opprimés, et cherchent encore à avilir la Convention nationale pour élever à sa place une tyrannie cimentée dans le sang.

La liberté, l'égalité sont sauvées. L'homme sera libre en obéissant aux lois; il verra ses égaux dans tous les français parceque les lois les favoriseront et les protégeront également. Tous les moyens destructeurs et insignifiants dont les Robespierre étoient les auteurs sont voués à l'exécution. C'est par l'encouragement des arts et des sciences, de l'agriculture, et du commerce que la République française va devenir impérissable. Tous les bons citoyens se rallieront sans cesse à la Convention nationale, nous nous plaçons à jurer à elle seule et dans

son sein, notre obéissance à ses lois, et notre surveillance la plus active pour l'exécution du gouvernement révolutionnaire.

Salut et fraternité.

CHRISTINAT, *président*,
DENOUELLE, *secrétaire*.

j

[*Le tribunal criminel du département de la Nièvre à la Convention nationale, s. d.*] (74)

Représentans du Peuple,

Justice, probité, union, fraternité, voilà les bases sur lesquelles doit être constamment assise la liberté. Vous venez de consacrer de nouveau ces principes éternels dans votre adresse aux français; nous les partageons avec tous les républicains: comme eux, nous ne reconnoissons jamais que la Convention, nous serons entièrement soumis à ses décrets et nous détesterons toujours tous les partis, toutes les factions!

La République, une et indivisible, guerre à mort à tous les ennemis du Peuple, c'est notre profession de foi, nous n'en aurons pas d'autre.

GUILLIER, *président*,
PASSOT, *accusateur public*
et six autres signatures.

k

[*Le conseil général et l'agent national du district de Lisieux, département du Calvados, à la Convention nationale, du 26 vendémiaire an III*] (75)

Liberté, Egalité, Fraternité ou la Mort

Nous avons lu avec enthousiasme le rapport de Lindet sur la situation de la République et l'adresse aux français que vous avez arrêtée et décrétée le 18 de ce mois.

Les principes qu'elle contient mis en pratique, assurent tout à la fois les destinées de la France et le gouvernement républicains.

La confiance sans bornes que les amis sincères de la liberté et de l'égalité, ont dans vos sublimes travaux, a toujours trompé les espérances criminelles des ennemis du bien public, en vain ont-ils semé la méfiance parmi les citoyens de notre commune et cherché à avilir les autorités constituées; en vain ont-ils tenté de nous diviser et de nous abreuer de dégoûts en nous calomniant avec autant d'impudeur que d'acharnement.

(74) C 323, pl. 1384, p. 29.

(75) C 323, pl. 1384, p. 14. *Moniteur*, XXII, 302; *Bull.*, 7 brum.; *Débats*, n° 759, 447; *C. Eg.*, n° 802. *M. U.*, XLV, 21.

(73) C 323, pl. 1384, p. 23.